

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 12988

Numéro SIREN : 513 701 136

Nom ou dénomination : 24 25 FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2018 sous le numéro de dépôt 41713

# DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-06-2018

N° DE DEPOT : 041713

N° GESTION : 2009B12988

N° SIREN : 513701136

DENOMINATION : 24 25 FILMS

ADRESSE : 06 rue Saulnier 75009 Paris

MILLESIME : 2015

**2425 films**

**75009 PARIS**

**Etats financiers au 30 juin 2015**

**Experts Wilson  
Etats Financiers**

## BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2015	30/06/2014
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 962 141	2 656 670	305 471	9 865
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	77 651		77 651	946 840
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	17 199	15 094	2 105	5 184
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	100		100	100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 220		34 220	63 430
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 091 311</b>	<b>2 671 763</b>	<b>419 548</b>	<b>1 025 418</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 360
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	633 192		633 192	225 584
Autres créances	267 659		267 659	187 109
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				16 908
Disponibilités	925 425		925 425	483 514
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				4 738
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 826 276</b>		<b>1 826 276</b>	<b>923 213</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 917 588</b>	<b>2 671 763</b>	<b>2 245 824</b>	<b>1 948 631</b>

## BILAN PASSIF

Rubriques	30/06/2015	30/06/2014
Capital social ou individuel ( dont versé : 211 480 )	211 480	680
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	1 622	1 622
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	635	63 990
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>113 876</b>	<b>147 445</b>
Subventions d'investissement	69 248	89 075
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>396 861</b>	<b>302 812</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	703 304	438 350
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	412 746	662 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 951	194 281
Dettes fiscales et sociales	168 806	248 834
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	242 156	101 854
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>1 848 964</b>	<b>1 645 820</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 245 824</b>	<b>1 948 631</b>

Résultat de l'exercice en centimes

113 876,05

Total du bilan en centimes

2 245 824,43

## COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	30/06/2015	30/06/2014
Ventes de marchandises	250		250	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 335 698		1 335 698	388 399
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>1 335 948</b>		<b>1 335 948</b>	<b>388 399</b>
Production stockée				
Production immobilisée			1 474 453	922 495
Subventions d'exploitation			109 575	10 670
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			268 526	118 623
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 188 501</b>	<b>1 440 187</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			588 965	523 766
Impôts, taxes et versements assimilés			5 944	5 381
Salaires et traitements			679 744	458 034
Charges sociales			233 974	227 351
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 474 446	15 583
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			159 446	121 864
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 142 518</b>	<b>1 351 980</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>45 983</b>	<b>88 207</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée			86	
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 035	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			253	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 289</b>	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			43 323	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>43 323</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(42 034)</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>4 035</b>	<b>88 207</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	30/06/2015	30/06/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>4</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 588	35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		53 377
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 588</b>	<b>53 412</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(4 588)</b>	<b>(53 408)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(114 429)	(112 645)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 189 876</b>	<b>1 440 191</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 076 000</b>	<b>1 292 747</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>113 876</b>	<b>147 445</b>

**24 25 FILMS**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 211 480 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : 6, RUE SAULNIER – 75009 PARIS**  
**RCS Paris 513 701 136**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DES ASSOCIES DU 23 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze,  
le vingt trois novembre, à vingt et une heures

Les associés de la Société 24 25 FILMS (ci-après désignée "la Société") se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans les locaux de la société, sis 6, rue Saulnier à Paris (75009), à la suite de la convocation qui leur a été faite par la Gérance dans les formes et délais prévus par la loi et la réglementation en vigueur.

Sont présents,  
- Monsieur Matthias WEBER,  
- Monsieur Thibault GAST,

Il n'a pas été dressé de feuille de présence compte tenu du fait que l'ensemble des associés de la société possédant ensemble 6800 parts sociales sur les 6800 parts sociales formant le capital social et ayant droit de vote, ainsi que ses gérants, sont présents et signeront le procès-verbal.

L'Assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau.

Monsieur Matthias WEBER préside la réunion en sa qualité de cogérant. Monsieur Thibault GAST cogérant, assure les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

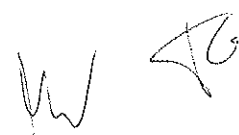
Le Président dépose alors sur le bureau, pour être mis à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- le rapport annuel établi par la Gérance concernant l'exercice social de la société clos le 30 juin 2015,
- le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce
- les comptes sociaux arrêtés par la Gérance concernant ledit exercice social,
- le texte du projet des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015, lecture du rapport de la gérance sur la gestion de la société au cours de l'exercice, sur les comptes sociaux ainsi que sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, proposition d'affectation du résultat ;*
- *Quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

Le Président de séance fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur et déclare que les documents et renseignements prescrits par les textes sur les sociétés commerciales ont été adressés aux associés et/ou tenus à leur disposition au siège social, dans les délais impartis. L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.



Le Président de séance donne lecture du rapport de la Gérance sur les comptes annuels, l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015 et les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le Président de séance déclare alors la discussion ouverte.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés, statuant dans les conditions tant de quorum que de vote d'une assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 113 876 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à Messieurs Matthias WEBER et Thibault GAST, cogérants de la société au cours dudit exercice, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, sur proposition de la Gérance, statuant dans les conditions tant de quorum que de vote d'une assemblée générale ordinaire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit la somme de 113 876 euros au compte report à nouveau qui s'élève de ce fait à 114 511 euros (contre 635 euros suite à augmentation capital).

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société se présentent comme suit :

Capital	€.	211 480,
Réserve légale	€.	1 622,
Report à nouveau	€.	114 511,
-----		
Total	€.	326 613,

Il est constaté que, conformément aux dispositions légales ainsi qu'à celles de l'article 26 des statuts, les capitaux propres de votre société restent supérieurs à la moitié du capital social.

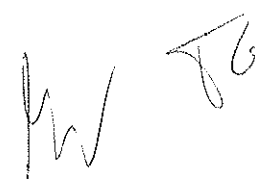
Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.*

#### **TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, constatent qu'aucune conventions visée à l'article L. 223-19 du Code de Commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.*



#### QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après en avoir délibéré, statuant dans les conditions, tant de quorum, que de vote, d'une assemblée générale ordinaire, donne tout pouvoir aux porteurs des présentes aux fins de déposer les comptes sociaux dûment approuvés, déposer les statuts de la société et plus généralement, de procéder à toute formalité qu'il appartiendra dans le cadre des décisions qui ont été prises dans le cadre de la présente assemblée.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.*

Puis, l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par chacun des associés présents et représentés tant, le cas échéant, en leurs qualités respectives de membre du bureau de la présente assemblée qu'à raison de leur qualité d'associé de la société.

**Le Président,**  
M. Matthias WEBER



**Le Secrétaire,**  
M. Thibault GAST

